



MAIRIE DE MONTAGNY-EN-VEXIN

3 PLACE DE LA MAIRIE

60240 MONTAGNY-EN-VEXIN

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Montagny-en-Vexin
se réunira, en séance ordinaire le 03 mars 2026, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 9 Février 2026
- Compte-rendu des décisions du Maire
- Approbation du Compte Financier unique
- Affectation du résultat
- Subventions aux associations
- Questions diverses

Fait à Montagny-en-Vexin, le 13 février 2026

Loïc TAILLEBREST, Maire